MEL.Gr.8°
30 (11)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

000530475

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

LA FRANCE

ET

LA PLUS GRANDE FRANCE

UN ESSAI DE PROGRAMME

PAR

Joseph CHAILLEY-BERT

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Mel. gr 8° 30-11

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Extrait de la **Revue Politique et Parlementaire** (*Août 1902*)

PARIS

BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE*

63, RUE DE L'UNIVERSITÉ

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Sommaire du n° 94 (10 Avril 1902)

I. ARTICLES :

1. Le Triomphe des Humanités et des Etudes Libérales en Allemagne, par M. **Alfred Fouillée.**
2. La Justice dans l'Impot, par M. **A. de Foville.**
3. L'Emploi Industriel de l'Alcool, par ***.
4. La Conférence de Bruxelles et ses Résultats éventuels, par M. **G. Blondel.**
5. Eléments d'une Psychologie Politique du Peuple Américain, par M. **Th. Ferneuil.**
6. Réforme des Justices de Paix, par M. **Louis Pabon.**
7. Notes Historiques sur l'Abus de l'Initiative Financière chez les Députés, par M. **Gabriel Ferry.**

II. VARIÉTÉS, NOTES, VOYAGES, STATISTIQUES ET DOCUMENTS.

1° Quelques Lettres Inédites, par M. **P.-J. Proudhon.**
2° Notes sur l'Allemagne administrative (*suite et fin*). IV. Etats du Nord. Anhalt, Brunswick, Oldenbourg, Schaumbourg, par M. **Combes de Lestrade.**
3° La Loi de 1819 sur la Presse, par M. **Othon Gœpp.**

III. REVUES DES PRINCIPALES QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES.

Revue des Questions Agricoles, par M. **D. Zolla.**

IV. LA VIE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE A L'ETRANGER.

1° Hongrie, par M. **A.-E. Horn.**
2° Espagne, par M. **Lenglet.**

V. LA VIE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE EN FRANCE.

1° La Politique Extérieure du Mois, par M. **Alcide Ebray.**
2° La Vie Législative et Parlementaire, par ***.
3° Chronologie Politique et Sociale, par ***.

VI. BIBLIOGRAPHIE, par **XXX**

Sommaire du n° 95 (10 Mai 1902)

I. ARTICLES :

1. L'Indo-Chine Française en 1901, par M. **E. Levasseur**, *de l'Institut.*
2. Le Centenaire de la Promulgation du Concordat (18 Avril 1802), par M. **Léon Séché.**
3. La Criminalité en France au xix^e^ siècle, par M. **Jean Signorel.**
4. L'Alliance économique, par M. **E. Halpérine-Kaminsky**, *chargé de mission.*
5. Les Pays Maures, par ***.
6. Les Lois sur la Légion d'Honneur depuis 1900, par M. **Joseph Durieux.**

II. VARIÉTÉS, NOTES, VOYAGES, STATISTIQUES ET DOCUMENTS :

1° Quelques Lettres inédites (*suite et fin*), par M. **P.-J. Proudhon.**
2° L'Anarchisme Littéraire au temps de la Restauration, par M. **Georges Renard.**
3° La Loi de 1819 sur la Presse (*suite*), par M. **Othon Gœpp.**

III. REVUES DES PRINCIPALES QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES :

Revue des Questions de Transports. Les Chemins de fer en 1900-1901, par M. **C. Colson.**

IV. LA VIE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE A L'ÉTRANGER:

1° Allemagne, par M. le D^r^ **Montanus.**
2° Roumanie, par M. **P.-G. Cantilli**, *ancien secrétaire du Conseil des Ministres*

V. LA VIE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE EN FRANCE :

1° La Politique Extérieure du Mois, par M. **Alcide Ebray**
2° La Vie Législative et Parlementaire, par ***
3° Chronologie Politique et Sociale, par ***.

VI. BIBLIOGRAPHIE, par XXX.

Hommage de l'auteur

J. Chailley-Bert

LA FRANCE

ET

LA PLUS GRANDE FRANCE

UN ESSAI DE PROGRAMME

PAR

Joseph CHAILLEY-BERT

Mel 9r 8° 30.11.

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Extrait de la Revue Politique et Parlementaire (*Août 1902*)

PARIS
BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE*
63, RUE DE L'UNIVERSITÉ

Hommage de l'auteur

LA FRANCE ET LA PLUS GRANDE FRANCE

UN ESSAI DE PROGRAMME

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Au moment où se forma le cabinet Combes, l'opinion était presque unanime pour appeler au ministère des Colonies M. Etienne. M. Etienne est l'homme de France qui connaît le mieux les questions coloniales et les affaires coloniales. Il les aime ; il est au courant de toutes. Militaires, fonctionnaires, colons le prennent volontiers pour confident de leurs ambitions, de leurs espoirs ou de leurs tracas. Deux fois la semaine, son salon voit passer autant de monde que l'antichambre du ministre, et, dans ce monde, il n'y a pas que des quémandeurs de places, il y a des créateurs d'entreprises. M. Etienne était le ministre des Colonies désigné; on disait même qu'il était le ministre nécessaire. Il ne reçut cependant pas l'offre d'un portefeuille; il fut peut-être le seul homme de France à ne pas s'en étonner. Les amis des colonies firent plus que s'en étonner; ils s'en indignèrent. Comme certains d'entre eux se plaignaient qu'on eût écarté des affaires un homme qui pouvait être si utile à la France : « A la France? leur fut-il répondu : Etienne n'est que l'homme de la plus grande France. »

Cette boutade, — car, si elle prétendait être autre chose, elle serait une cruelle injustice envers l'homme à qui nous devons notre part dans la boucle du Niger et notamment ces trois admirables possessions (côte et *hinterland*) : Guinée Française, Côte d'Ivoire et Dahomey, — cette boutade traduisait une opinion sur la politique coloniale qui perce déjà dans le monde politique et qui bientôt, si l'on n'y coupe court, se répandra dans le pays. La

voici exposée avec une impartialité que les amis des colonies jugeront peut-être de la sévérité.

Ceux de nos contemporains qui ont suivi la politique coloniale ont vu la France se constituer, en vingt années, un domaine dès les premiers jours important, plus tard considérable, aujourd'hui énorme : d'abord la Tunisie, puis le Tonkin, puis l'Afrique Occidentale, puis Madagascar, et enfin l'Afrique Centrale, où nous avons poussé si avant que nous revenons toucher, par un long détour, l'Egypte et la Tripolitaine.

Cela s'est fait peu à peu et par étapes : un pas aujourd'hui, l'autre demain. Il fallait habituer l'opinion à la politique coloniale et aux opérations militaires qui, dans une première période, en ont été le procédé habituel, et aux dépenses élevées qu'elles nécessitaient. Entre deux expéditions, on laissait le pays souffler. On mettait un temps entre les crédits de la dernière affaire et ceux de l'affaire prochaine.

Puis, vint une seconde période où les opérations militaires prirent la forme, au lieu d'expéditions, d'opérations de police, de reconnaissances, de travaux topographiques. Les crédits demandés furent naturellement beaucoup moindres ; mais d'extraordinaires, ils devinrent ordinaires, et n'eurent plus qu'à être inscrits au budget annuel des colonies. C'est que chaque année, l'une après l'autre, et pendant toute l'année, bien qu'on fût en pleine paix, nos soldats n'arrêtaient pas. On parcourait le domaine colonial, on le reconnaissait, parfois on le dépassait, on pénétrait en terre *res nullius*, on se laissait tenter, on négociait avec le chef local pour annexer, puis avec l'étranger pour garder ce qu'on avait annexé ; on grossissait les effectifs, ici d'un bataillon et là d'une compagnie, tant et si bien que ce budget, qui était de 52 millions en 1890, est, en 1902, de 116 millions, sans parler des crédits supplémentaires. De 52 à 116, il y a un bond, un bond de 64 millions. Que le domaine de 1902 soit autre chose que celui de 1890, d'accord ; mais notons les deux faits que voici. Premier fait : outre ces 64 millions inscrits au budget métropolitain, nous dépensons, chaque année, sur le domaine de 1902 (non compris l'Algérie et la Tunisie) au moins 100 millions d'impôts locaux et 50 millions de fonds d'emprunt de plus qu'en 1890. Second fait : le budget de 1890 allouait,

sur 52 millions, 9 millions aux dépenses militaires ; le budget de 1902, sur 116 millions, dont 8 millions pour les services pénitentiaires, qui n'ont rien de colonial, leur en alloue 96. Rapprochez de ces deux faits l'accroissement ininterrompu de notre domaine colonial, et vous arrivez à cette conclusion que, dans ce domaine, dont une bonne partie est déjà entrée dans la période d'exploitation et donne de beaux revenus, les dépenses croissent cependant plus vite que les recettes — ce qui s'explique par cette circonstance qu'il est en train de s'outiller — et — fait moins admissible — les dépenses militaires infiniment plus vite que les dépenses civiles.

Tant que les finances de la métropole ont été prospères, on n'a pas pris garde à ce gonflement du budget militaire des colonies; aujourd'hui que l'économie nous est une nécessité, on s'en inquiéte. On se demande jusqu'où nous comptons étendre la plus Grande France, à quels sacrifices cette extension peut nous entraîner, et, par delà l'examen des chiffres, on en arrive à l'examen de la politique coloniale.

Non pas qu'on la mette en discussion. Le grand public est converti à la nécessité pour notre pays d'une politique coloniale, et ceux qui en connaissent les résultats savent bien que notre domaine d'outre-mer, fait, non pas de *colonies* à peupler, mais de *possessions* à administrer, ne dépasse pas notre potentiel colonisateur ; — ce que nous avons, du reste, amplement prouvé à nous-mêmes, à nos rivaux et au monde par tant d'incontestables succès politiques et économiques en Indo-Chine, en Tunisie et en Afrique Occidentale. Mais on s'inquiète de la dépense ; on estime que de tant d'argent consacré à acquérir (ajoutons, pour être juste, à occuper et à garder, et cette observation a son importance) on pourrait en distraire un peu pour exploiter ; finalement on pose très nettement au parti colonial ces deux questions : 1° Quels sont vos derniers projets, et jusqu'où prétendez-vous vous étendre ? 2° Quand nos colonies cesseront-elles de nous coûter? Quand commenceront-elles à rapporter? Comment entendez-vous en tirer parti dans le triple intérêt de la politique nationale, des capitaux et de la démocratie?

C'est à ces deux questions que, pour notre part, et sans engager personne que nous-même, nous voudrions tenter de répondre. Ce serait un essai de programme colonial.

I

« Ce n'est donc pas fini de conquérir? Quand vous arrêterez-vous? Où vous arrêterez-vous ? N'en avez-vous donc pas assez? N'en avez-vous même pas trop? Que ferez-vous de toutes ces étendues? Vous n'y suffirez pas, ni avec la France d'aujourd'hui, ni avec la France de demain. Cela dépassse toute mesure et défie tout effort. » Voilà ce qu'on entend dire, non pas seulement par des adversaires, mais même par des défenseurs de la politique coloniale. M. Decrais, ancien ministre des Colonies, était bien un défenseur de la politique coloniale. Or, au banquet de l'*Union Coloniale*, en 1899, il fit, dans un discours programme, la déclaration solennelle que l'ère des conquêtes est close, que notre empire colonial est constitué, et que le temps de l'organisation est venu. Voilà qui est net. Et toutefois, depuis 1899, M. Decrais lui-même a sanctionné des expéditions et contribué à grossir le budget militaire des colonies ; et, en 1902, s'il n'eût quitté le pouvoir, il allait constituer le gouvernement de l'Afrique Centrale, autoriser la pénétration dans le Wadaï, etc. M. Decrais avait-il donc, en 1902, changé d'idée ? Non pas. En 1899, M. Decrais était ministre nouveau et parlait en homme politique qui croit pouvoir plier le fait à son idée ; en 1902, il obéissait au fait.

Le fait, le voici. L'Empire colonial de la France n'est pas constitué, quoi qu'on pense et quoi qu'on dise. Nous-même, comme bien d'autres, nous avons plus d'une fois dit et écrit : « La France a constitué un empire colonial » ; comme bien d'autres, nous avons mal exposé, tout au moins mal interprété les faits ; nous avons parlé et écrit une langue inexacte. La vérité est un peu différente. La France a bien rassemblé une bonne partie des matériaux qui lui serviront à constituer un empire colonial ; mais, dans ces matériaux, il en est de médiocres qu'il faudra peut-être quelque jour rejeter ; et, d'autre part, si nombreux qu'ils soient, ils ne comprennent pas encore certains matériaux qui nous sont indispensables et qu'il nous faudra quelque jour acquérir.

Jetez les yeux, par exemple, sur la carte d'Afrique. Considérez cette prodigieuse superficie que couvrent les colonies fran-

çaises ! Est-ce que cela se tient ? Est-ce que cela est cohérent et homogène ? Est-ce que cela forme un tout ? Point. C'est un assemblage irrégulier de morceaux pris au hasard et liés sans plan ; ce sont des blocs énormes soudés les uns aux autres, parfois par des langues de terre infiniment étroites. Même sans savoir l'histoire, et à examiner seulement les formes, on devine que cela est le fruit d'une occupation hâtive et irréfléchie, qui, dans cette course des puissances rivales vers le Tchad, prenait tout ce qu'elle pouvait prendre indistinctement, le bon, le mauvais et le pire, occupant pour occuper, pour empêcher les rivaux d'occuper et se réservant de procéder plus tard au triage et à la sélection. Et ce n'est pas seulement des possessions françaises qu'on peut faire ce tableau. Les autres, les possessions anglaises et les possessions allemandes, sont taillées avec la même absence de plan. Il est impossible et même improbable que cela dure éternellement. Avant l'Afrique, l'Europe et la France ont, elles aussi, été, à de certaines époques, ainsi découpées et déchiquetées. Ce qui est aujourd'hui, en Europe, empire un et homogène n'a été autrefois que fragments épars. *Disjecta membra.* Lorsqu'à la fièvre de prendre succèdera, en Afrique, le besoin d'ordonner, les diverses nations, France, Angleterre, Allemagne, Portugal, procèderont certainement à des remaniements, et, pour cela, à des échanges qui leur permettront de modeler des formes moins bizarres. C'est là une opération indispensable, à laquelle même il serait sage de procéder avant que ne se développât dans les diverses possessions l'esprit de nationalité. Aujourd'hui, presque partout en Afrique, les échanges ne porteraient que sur de la terre ; plus tard, ce serait peut-être sur des cœurs patriotes. Et ces remaniements auront sur l'étendue des dominations respectives l'influence que voici.

Au moment où l'on y procédera, chacun devra payer à la fois la valeur réelle et la valeur de convenance des matériaux de sa part définitive ; les déserts immenses s'échangeront volontiers contre l'oasis minuscule, les lieues d'Hinterland contre les mètres de côte, etc. Dans cette opération, nous aurons vraisemblablement, nous qui sommes la grande puissance de l'Afrique Occidentale, à payer plus cher que d'autres les territoires à notre convenance. Le château paie ordinairement d'un prix excessif la bicoque ou la parcelle complémentaire. Cette circonstance

risque de réduire sensiblement des étendues qui semblent aujourd'hui démesurées. D'autre part, le domaine sera mieux connu. Nous y aurons discerné le bon et le mauvais, et marqué ce qui est cultivable et ce qui n'est que sables, marais ou lieux de passage, etc. Comme le monde ne sera plus alors rongé par le mal de la concurrence, nous irons sans doute jusqu'à délaisser ce que nous avions occupé imprudemment : l'Afrique connaîtra, comme l'Europe, les landes abandonnées et les terres incultes.

Les échanges entre nations et la sélection intérieure que chacune opérera dans son propre domaine, voilà deux causes certaines de diminution des étendues soumises à notre domination, voilà le premier pas vers la constitution de l'empire colonial. En Afrique, cela est plus nécessaire qu'en Asie ; mais ce l'est en Asie aussi.

Après ce premier pas, il en faudra faire un autre, et en sens contraire. Il faudra, pour constituer cet empire, en Asie comme en Afrique, procéder — cela risque de paraître absurde après ce que nous venons de dire — à de nouvelles occupations et à de nouvelles conquêtes. Non pas sans doute aujourd'hui ni demain, mais à une date qui, pour indéterminée qu'elle soit, devra n'être pas trop lointaine.

Il est des territoires qui forment enclave ou coin dans nos possessions et constituent soit une diminution de leur utilité, soit même un danger du point de vue militaire ou politique. Il en est deux notamment, dont les noms sont sur toutes les lèvres : le Siam et le Maroc.

Jetez encore les yeux sur la carte d'Afrique, telle que l'ont faite les traités de 1890 et de 1898. Le Maroc, entre l'Algérie et le Sénégal, pénètre comme un coin. Il rompt l'unité. Il tend à séparer ce que notre politique tend à réunir. Il empêche la consolidation de notre empire africain. Regardez aussi, en Asie, la carte d'Indo-Chine. Le Siam tel que le rêvent nos adversaires, et si nous n'y prenions garde, pèserait de toute sa masse sur nos possessions ; il étoufferait le Cambodge et la Cochinchine ; il écraserait, contre la mer, l'Annam long et mince ; il serait, pour notre Indo-Chine, une menace permanente.

Si nous prétendons construire un empire homogène et cohérent, il nous faut le Siam et le Maroc

Entendons-nous. Jusqu'ici la fièvre de prendre a respecté ces territoires et les a laissés à leurs maîtres indigènes. Si la France pouvait penser que ce respect durât, et que les nations s'entendissent pour permettre d'exister à ce qui a existé jusqu'ici, elle n'éprouverait ni le besoin ni le désir de se charger, dès à présent, d'un poids nouveau, fût-ce celui du Maroc et du Siam. Mais elle peut avoir quelque incrédulité sur leur indépendance future. Il y a telle puissance qui considère comme à elle destiné tout ce qui n'est à personne et qui croit n'avoir rien pris tant qu'il reste, de par le monde, quelque chose à prendre. A l'heure actuelle, elle menace le Siam, elle le tient par les liens les plus variés et les plus résistants. Si, quelque jour, elle tentait de l'y enserrer davantage, que pourrait et que voudrait la France ? Rester impassible, après qu'elle-même, en 1893, s'est, quoique victorieuse, abstenue d'annexer le Siam ? Tolérer cet acte décisif qui, d'avance, pronostiquerait et préparerait la ruine de notre Annam-Tonkin ? Si cela était jamais, qu'elle dise adieu à son influence en Asie. Dans un demi-siècle, l'Indo-Chine française même ne serait plus qu'un souvenir.

Au Maroc, la situation est autre. Elle est moins menaçante. Nous n'avons pas à redouter d'y être devancés par une agression étrangère. Notre Algérie, si proche, intimiderait l'assaillant. Mais les puissances, moins ouvertement hostiles à nos espérances, ne restent pas, pour cela, inactives. Depuis deux ans, les intrigues et même les prétentions et les démarches se sont multipliées : ambassades, demandes de concessions, développement d'entreprises, etc. L'un veut les ports et l'autre les chemins de fer. La France avait le monopole de la frappe de la monnaie, du moins d'une certaine monnaie, improprement appelée monnaie coranique : l'Angleterre et l'Allemagne viennent de lui en arracher leur part. Le sultan choisit ses conseillers et ses amis parmi nos rivaux. Et tandis que nous venons, par un traité, de respecter et même de restaurer certains de ses droits, nous sentons qu'on ruine près de lui notre prestige et notre influence, alors que nous devrions être la seule puissance européenne en mesure de parler et de se faire écouter.

Le parti colonial rendra témoignage à l'auteur de cette étude qu'il n'a jamais été l'homme de la guerre. Il n'a, depuis dix ans, prêché que la croisade économique. Quand on a prétendu bouleverser le monde pour Fashoda, marais situé à 3.000 kilomètres de la base d'opérations de la France, il a embrassé fortement le parti de la paix ; il a rendu justice au colonel Marchand, mais appuyé constamment le ministre prudent et sage qu'a été M. Delcassé. Et, dans les quatre années qui ont vu s'échafauder sur Fashoda la légende la plus absurde, il a invariablement combattu des fanfaronnades décevantes. Mais aujourd'hui les choses changent d'aspect. Le Siam menacé, le Maroc déjà compromis avivent les craintes des bons Français. Et c'est pourquoi, au moment précis où, dans le centre africain, un bon Français peut aller jusqu'à conseiller une politique de repos et de révision, au Siam et au Maroc, plus accessibles à nos rivaux, forteresses qu'exige la sécurité de nos propres possessions et qu'entourent ici d'ardentes convoitises et là des intrigues sourdes, il doit conseiller une attitude en correspondance exacte avec les sentiments et les intérêts de la France : au Maroc, la claire énonciation de nos prétentions irréductibles, au Siam, une protestation formelle et une action très ferme contre toute menace et toute tentative d'absorption.

Le Siam ne doit pas être à l'Angleterre. L'Angleterre tient déjà trop de place dans le monde. Les plus belles colonies, Canada, Australie, Cap ; les plus admirables possessions, Indes, Etats malais, Etats Shans ; les plus habilement choisis des protectorats d'accès, Egypte, Aden, côtes d'Arabie et de Perse ; les plus merveilleux des comptoirs, Singapour et Hong-Kong ; elle a tout mis dans le plateau de sa balance. Pour lui faire équilibre en Asie, il y avait au nord la Russie, au sud le Siam indépendant et la France avec l'Annam-Tonkin et sa sphère d'influence en Chine ; à l'est, le Japon et l'Allemagne avec ses droits sur le Chantoung et sa forme politique d'opposition à l'accaparement de la vallée du Yang-Tsé. Mais le Japon devenu allié, le Siam devenu protégé de l'Angleterre, rompraient l'équilibre ; l'Indo-Chine française serait menacée. Nous avons le devoir de défendre le Siam. Par des paroles d'abord. Si les paroles ne suffisaient pas, par des actes. Et, pour préciser, l'acte qui sauverait l'indépendance du Siam, si jamais elle était menacée,

serait une attitude résolue au Maroc. L'escadre de la Méditerranée devant Tanger, deux divisions d'Algérie se massant sur la frontière du sultan et l'Angleterre éloignerait ses vues du Siam. Peut-être même n'attendrait-elle pas une telle démonstration : la seule intention énergiquement énoncée suffirait. Le Siam serait sauvé.

Mais le Siam sauvé ne devrait pas nous faire renoncer au Maroc. Le Maroc doit être à nous. Nul plus que nous n'y a intérêt, nul autant que nous n'y a droit. Supposons le Maroc aux mains d'une autre puissance : sa force militaire latente si considérable est mise en œuvre contre nous, notre domination algérienne est menacée, la paix intérieure y est à jamais compromise. Le nord de l'Afrique nous échappe. Une politique hostile à la nôtre, même si elle ne se traduit pas par des actes immédiats, nous ne devons pas l'y tolérer.

« — Alors, c'est la guerre? » — Non pas ; mais une politique ferme, avec d'adroites et franches négociations, dont le premier terme serait de faire connaître au monde nos ambitions, et la limite de ces ambitions. Nous avons de quoi acheter le Maroc. Nous avons en mains de quoi faire à chaque nation sa part légitime, ou de quoi payer à chaque nation le prix de sa renonciation : à l'Espagne, à l'Angleterre, à l'Allemagne. Le Maroc même, nous pouvons nous le concilier en lui démontrant tout ce qu'il a à gagner à notre coopération. La Tunisie prouve aux plus aveugles ce que nous savons faire en pays d'Islam. Enoncer nos prétentions, offrir des dédommagements, faire admettre nos droits par l'Europe désintéressée, voilà la première étape ; séduire le Maroc, le convertir à notre domination, par d'habiles mesures politiques, religieuses, économiques, administratives, maintenues avec suite durant une dizaine d'années, voilà la deuxième étape. Ni guerre, ni coup de main, ni à coups, ni action précipitée ; une diplomatie ouverte, ferme et libérale : et le Maroc tombera en nos mains comme un fruit mûr ; et, avec lui, notre empire Nord-Africain acquiert une valeur inestimable. Si on hésite, si on n'ose ni parler ni agir, si on n'arrête pas les puissances dans leurs intrigues et leurs menées, le Maroc ne nous sera pas enlevé pour cela ; par la force des choses, il sera tout de même un jour à nous ; mais il aura, faute de résolution dans l'emploi des moyens paci-

fiques, nécessité un coup de force, coûté 400 millions, exigé 60.000 hommes, et affaibli provisoirement nos moyens d'action en Europe.

Après ces premières explications, on voit se dessiner notre politique. Ce n'est pas une politique d'avidité et d'improvisation. C'est, ici, la restriction et, là, l'expansion, motivées toutes deux par les plus hautes raisons d'utilité ; toutes deux préparées et rendues possibles et acceptables. Mais ce n'est pas tout. Il n'y a pas, pour nous préoccuper, que le Maroc et le Siam, et que le centre africain. La Chine, l'Océanie et aussi l'Amérique réclament notre attention.

L'Amérique, disons-le, nous inquiète. La doctrine de Monroë s'y double désormais de la doctrine impérialiste. « Plus d'Européens en Amérique ; l'Amérique aux Américains », disait-on depuis 1820. « L'Amérique aux Etats-Unis », dit-on depuis 1898. La guerre d'Espagne a été un avertissement. Avertissement entendu. Voici que le Danemark reprend avec les Etats-Unis, touchant les Antilles et le Groenland, des négociations longtemps suspendues ; et, visiblement, les nations d'Europe redoutent la guerre avec l'Amérique. Aujourd'hui, la guerre économique, demain, la guerre en armes. Le danger peut n'être pas imminent : il doit nous ouvrir les yeux.

Certes, nous ne sommes pas, nous, Français, jusqu'ici menacés sérieusement. La malheureuse Martinique, les minuscules Guadeloupe et Saint-Pierre et Miquelon, ne sont pas des morceaux capables d'exciter les premières convoitises des Américains. Et, d'autre part, nous ne fournissons pas de prétexte à une intervention humiliante. Peu de colonies ont, avec leur métropole, les relations cordiales qu'ont les nôtres ; peu sont aussi libres, peu sont aussi bien traitées ; peu en ont reçu plus d'assistance. Et, toutefois, les Etats-Unis sont inquiétants. Qui eût dit que la patrie de Washington et de Lincoln, si aimée et si admirée parmi nous, deviendrait impérialiste ? La démocratie y prend des allures conquérantes. Les capitalistes y dominent la politique extérieure. Etudiez, par exemple, l'histoire de l'annexion des Sandwich et de la conquête de Cuba.

Le jour où l'Amérique voudra chercher querelle à l'Europe, tout permet de supposer qu'elle débutera par nous. Comment y

répondrons-nous ? Par la guerre? L'honneur l'exigera ; mais quelle éventualité ! Les Etats-Unis dépassent 80 millions d'habitants ; ils sont riches et forts. L'Europe, qui les craint, pourrait leur résister si elle voulait s'unir. Mais y a-t-il encore une Europe ? Depuis longtemps, la politique en Chine, en Turquie, au Transvaal, démontre que non. Si les Etats-Unis, un jour, se décident à la guerre, la nation menacée se trouvera seule en face d'eux et devra combattre seule pour son propre salut. J'aimerais à nous voir hors de ce péril.

Celle de nos possessions qui pourrait fournir un prétexte aux Etats-Unis, c'est surtout notre Guyane. La Guyane, quand nous y aurons fait le chemin de fer actuellement projeté vers les Tumuc-Hamac, peut révéler l'existence de riches mines d'or. Que d'occasions de conflit alors ? Que de difficultés possibles avec le Brésil et avec les Etats-Unis, son défenseur naturel. Une guerre pour une mine d'or? Demandez aux Anglais si cela en vaut la peine.

Alors, vendre nos colonies ? Non pas. Nous l'avons pu faire jadis, sous Napoléon et après lui. Mais, en ce temps-là, même vaincus, nous étions encore la première puissance du monde ; nous pouvions nous permettre ce que 1870 nous interdit aujourd'hui. Quoi donc, alors ?

Le problème est difficile et la solution délicate. On pourrait tenter de les constituer en possessions indépendantes. Elles seraient des républiques. Les Etats-Unis les respecteraient sans doute. Et elles garderaient des relations d'amitié avec notre pays, qui les a faites ce qu'elles sont, et l'empreinte même de notre génie. Peut-être même un jour, regretteraient-elles notre urbanité et notre fraternité. Peut-être aussi deviendraient-elles le noyau de nouvelles organisations politiques et économiques. D'autres pourraient les imiter et fusionner avec elles, et un peu de la vieille Europe se survivrait en elles, à l'ombre de l'Amérique exubérante. Ce n'est là qu'un rêve : il serait acceptable à nous et à nos frères des colonies, et moins cruel que peut l'être demain la réalité.

Car, il nous faut aller jusqu'au bout de notre pensée. L'avenir est noir. L'avidité brutale des nations a modifié les conditions de la politique coloniale. Quand cette politique commença, il y a de cela vingt ans, nous croyions tous à la paix. L'Europe, civilisatrice

du monde, étendait sa main sur des nations vieillies ou des peuples enfants, d'une autre race que la nôtre ; et il semblait admis que, dans ces régions extra-européennes, la concurrence entre Européens ne dégénérerait jamais en guerre entre Européens. Là où des blancs auraient établi leur empire, là s'arrêteraient les prétentions des autres blancs. Le temps nous a désillusionnés. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Amérique ont donné les pires exemples. Les Hollandais ont vu se constituer des dominations européennes sur des terres qu'ils considéraient depuis des siècles comme leur bien exclusif ; le Portugal a été violemment dépossédé d'un *Hinterland* jusqu'alors incontesté ; l'Espagne a été, sans provocation, dépouillée des magnifiques épaves de ce qui fut l'Amérique espagnole ; les Boers, des blancs ainsi que nous, ont perdu leur patrie d'Afrique, comme, deux siècles plutôt, ils avaient perdu leur patrie d'Europe.

Il faudrait être aveugle pour croire que cette politique de violence s'arrêtera. Les appétits emporteront les nations par delà la justice. Nous, Français, en particulier, nous avons le devoir d'envisager la guerre comme une éventualité probable, et, dans notre empire, d'examiner froidement et résolument, quoi qu'il en coûte à notre cœur, ce qui doit être défendu et peut être conservé et ce qui est trop exposé pour qu'on puisse raisonnablement espérer le sauver. Sur les continents compacts et forts, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et du Centre, Madagascar, Indo-Chine, concentrer la défense et l'espoir ; les îles exiguës et les territoires isolés, les offrir aux chances de la guerre ou leur confier le soin de leurs propres destinées, ou enfin, d'avance, par des négociations opportunes, les remettre en des mains amies. L'héroïsme y perd, mais la patrie y gagne.

Ces sacrifices entrevus rendent plus évidente, rendent impérieuse la nécessité d'obtenir, non pas aujourd'hui sans doute, mais quand l'heure propice sonnera, des compensations. Nous avons déjà mentionné le Siam et le Maroc : reste à parler de la Chine.

La Chine est le rendez-vous prochain des nations. Le monde depuis longtemps la guette. Lorsque, il y a quinze ans, l'Angle-

terre a pris la Birmanie et la France le Tonkin, plus d'une nation : Allemagne, Russie, a dû se demander si l'occasion n'était pas venue de toucher à la Chine. La Russie, elle, a d'autres procédés que la force, et l'Allemagne n'osait pas encore ; et à cause de cela, la Chine a duré et dure et une partie du monde semble actuellement d'accord pour la laisser durer. Mais que durera l'accord lui-même ? Rappelons-le-nous : en ces dernières années, et pour la seconde fois, un frisson de convoitise a passé sur les nations. Angleterre, Allemagne, Italie, France se sont ruées à la curée. Puis on s'est ravisé, on a pansé les plaies et décrété la politique de la « Porte ouverte ». Toutefois, chacun a gardé ses positions. L'Angleterre n'a pas évacué Weï-Hai-Weï, ni l'Allemagne Kiao-Tcheou, ni la France Quang-Tcheou-Ouane. On veille et on se surveille. Qui donnera le signal? Pas nous, Français, assurément. Mais si les autres se mettent en mouvement, demeurerons-nous immobiles ?

Quelle faute ce serait et quelle duperie ! Remarquons-le bien : le partage de l'Afrique n'a eu lieu sitôt que parce qu'on estimait alors la Chine hors d'atteinte. Mais aujourd'hui la Chine est entre les mains des nations ; leur entente, qui peut la sauver, peut aussi la perdre. Si, un jour, elles décident le partage, entreprise assurément considérable, et à laquelle, à cause de la grandeur et du danger, on invitera plus d'un convive, le lot de chacun, quel qu'il soit, aura une valeur infinie. La Chine aux mains d'Européens, c'est un facteur nouveau, prodigieux. Une nation qui s'abstiendrait d'en prendre sa part, sous prétexte qu'elle est déjà trop riche en territoires d'Afrique, celle-là tomberait dans la plus regrettable erreur. Ce serait plus qu'une erreur ; ce serait un crime contre elle-même. Ce crime, la France ne le commettra pas. Elle ne permettra pas que les autres la devancent. Comme les autres, elle attendra son heure ; l'heure venue, elle se taillera son lot d'une main hardie.

J'y insiste encore : ce ne sont pas là des vues ni des desseins d'impérialiste passionné. Ce sont plutôt les vues et les desseins d'un homme prudent, jaloux de la grandeur de son pays, et préoccupé de sa sécurité, et qui voudrait concilier ce que ce pays doit à son honneur et ce qu'il doit à son intérêt.

Cette partie capitale à jouer au Siam, au Maroc, en Chine,

pour ne rien dire de l'Océanie, de l'Amérique et du Centre Africain, la France a en mains d'assez bons atouts pour la jouer avec succès. Elle n'est plus isolée dans sa lutte pacifique contre ses rivaux. La grande nation amie et alliée peut lui prêter son concours. Ce ne serait pas dépasser l'opinion moyenne de la France que de dire que, jusqu'ici, cette alliance, si heureuse pour la paix du monde, ne nous a peut-être pas procuré tout ce que nous étions en droit d'en attendre. Encore faudrait-il savoir si notre pays a positivement réclamé une assistance qui lui était due et si l'allié, au contraire, ne s'est pas, en de certaines occasions, étonné de notre réserve et de notre inaction.

Quoi qu'il en soit, la France, avec les projets qu'elle peut et qu'elle doit nourrir, a le droit de se mettre en mesure de profiter d'une si utile coopération. Qu'elle prenne d'avance position; qu'elle sonde les nations étrangères et se les concilie peu à peu. D'autre part, qu'elle amène les indigènes, à force d'avantages ressentis ou entrevus, à désirer notre intervention; que les moyens de les séduire varient avec le lieu: ici des bazars et des marchés; là, des fondations d'écoles et d'hôpitaux; ailleurs, une justice facile et régulière; partout de la bienveillance, de l'équité et de la liberté. Des agents vigilants, et toutefois patients; une politique d'attente et toutefois d'acheminement; enfin le sentiment imprimé à tous que rien ne nous presse, mais que, le temps venu, rien ni personne ne nous détournera d'agir.

Tout ceci dit, notre conception politique doit apparaître claire. Garder et prendre ce qui nous importe; rejeter ce dont nous n'avons que faire; sacrifier même ce qui nous peut affaiblir. Il n'y a pas antinomie entre la conduite prudente que nous conseillons dans le Centre africain, en Amérique, en Océanie, et la politique ferme que nous recommandons en Chine, au Siam et au Maroc. Dans l'un et l'autre cas, c'est le même souci de ménager le présent et de sauvegarder l'avenir. Et pour atteindre ce but, le moyen qui nous apparaît efficace, serait de pratiquer une politique coloniale prévoyante et constante, de proportionner nos ambitions à nos ressources, de tenir toutefois notre pays en haleine et nos rivaux en respect, et de marcher par étapes, d'une allure modérée et sans reculer jamais, vers la constitution d'un Empire équilibré, solide, durable, se suffisant à lui-même, dont chaque partie puisse devenir à son tour un centre d'attraction et

d'action, et qui, dans un siècle d'ici, en face d'une Russie gigantesque, d'Etats-Unis dominant tout ce qui, en Amérique, fut européen, d'une confédération anglo-saxonne démesurée et d'une Allemagne puissante par son émigration et peut-être même déjà enrichie des dépouilles de la Chine, nous laisse la possibilité de demeurer leurs égaux et de maintenir dans le monde le prestige d'une France que l'Europe ne considèrera comme grande qu'autant qu'elle-même n'aura pas désespéré de sa grandeur.

L'empereur Guillaume II a dit à l'Allemagne : notre empire doit être sur mer. On peut dire à la France : notre force nous doit venir d'outre-mer.

Telle est notre réponse à la première question posée. Désormais nous savons jusqu'où nous irons. Et maintenant, nous devons répondre à cette seconde question : Quand les colonies paieront-elles ?

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Le pays s'inquiète des dépenses croissantes qu'entraîne la politique coloniale. Cette politique jusqu'ici ne représente pour lui que des sacrifices. Il attend impatiemment l'heure des revenus et des profits. Le contribuable demande quand le budget sera allégé de ces dépenses exagérées ; l'homme d'affaires, quand les colonies offriront aux capitaux des placements profitables et sûrs ; et la démocratie, des situations à tant de jeunes hommes qui ont besoin de gagner leur vie et qui ont tant espéré de la Plus Grande France.

Ce sont là des questions très naturelles. Mais le pays, qui ne les pose que parce qu'il s'inquiète, montre qu'il connait mal les faits. Ces faits, je les dirai plus loin avec quelque détail ; mais d'abord, comme les questions ont été, pour plus de clarté, posées en deux mots, en deux mots aussi, voici les réponses.

Presque toutes nos colonies et possessions datent de moins de vingt ans ; cependant plusieurs ont déjà donné des résultats inespérés.

Dans celles où les résultats se font attendre, la faute en est à nous, qui n'avons pas su distinguer la nature et les ressources

de ces colonies, et proportionner nos efforts et nos sacrifices à ces ressources et à cette nature.

Plusieurs d'entre nos colonies coûtent plus cher qu'elles ne rapportent. C'est qu'on n'a pu encore y développer les œuvres de paix. Tout l'argent qu'on y dépense passe en frais militaires, moins dans le but de conquérir que par la nécessité de garder. Il ne dépend pas de nous partout de changer les dispositions belliqueuses de nos rivaux. Sur plus d'un point, nos dépenses militaires aux colonies risquent de durer aussi longtemps que les nations n'auront pas pris entre elles de mesures pour assurer la paix du monde.

Mais il dépend de nous de mieux connaître la nature et les ressources de nos colonies ; de mieux nous rendre compte de ce qu'on peut espérer en retirer.

Ces colonies, mieux connues, inspireront plus de confiance aux capitalistes, aux entrepreneurs et leur offriront des emplois plus fructueux.

Les capitaux, venus en plus grand nombre, créeront des situations plus nombreuses pour les enfants de la démocratie.

La colonie, sur ces entreprises diverses, lèvera plus d'impôts, qui permettront de soulager le budget de la métropole.

Les colonies sortiront alors toute leur utilité.

Reprenons en détail ces diverses assertions.

La politique coloniale de la troisième République date de vingt ans à peine. Souvenons-nous qu'il y a trois cents ans, Bacon disait : « Il faut longtemps avant que les colonies (plantations) rapportent ; je dirais un demi-siècle et même plutôt un siècle ». Or, en vingt années, nous avons su conquérir les nôtres, les garder, les pacifier, les administrer, les outiller ; pouvait-on raisonnablement espérer les rendre toutes prospères ? Quelques-unes ont réussi à merveille : l'Indo-Chine, la Tunisie, l'Afrique occidentale. D'autres sont encore languissantes. La faute n'en est pas toute à ceux qui les administrent. Les colonies et possessions réussissent ou échouent par des raisons sur lesquelles l'homme n'a que peu ou n'a pas d'action. Ce qui, avant toute chose, avant même que l'homme ait pu intervenir, promet et permet des colonies prospères, c'est la réunion de ces trois facteurs : régions facilement accessibles, sol fertile ou fertilisable,

population nombreuse ; ou encore c'est l'équivalent de ces trois facteurs : par exemple, des produits accumulés par le temps, que, pendant une première période, une colonie naissante n'a qu'à recueillir : nitrates du Chili, caoutchoucs de la côte ou du centre africain, etc. Lorsque ces circonstances se rencontrent, la colonie, à peine fondée, entre dans la période d'exploitation ; elle marche à pas rapides vers le succès. Si ces circonstances, si ces trois ou l'un de ces trois facteurs font défaut, la colonie reste alors un temps plus ou moins long dans la période de préparation, et les dépenses s'élèvent à proportion même des efforts qu'on fait pour l'abréger, et peuvent, malgré ces efforts, durer assez longtemps pour engendrer dans la métropole le doute et le découragement.

A l'appui de cette thèse, nos colonies et possessions fournissent des types et des exemples.

Voici l'Indo-Chine ; les trois facteurs en question s'y rencontrent à souhait : la population y compte au moins une vingtaine de millions d'habitants ; le sol y est sans cesse vivifié sous la double action de l'eau et du soleil ; les côtes en sont creusées et pénétrées par la mer, et l'intérieur est, loin dans ses profondeurs, découpé par le cours des rivières et des canaux. A cause de cela, elle a fait, sur la route de la colonisation, doubles étapes : au bout de quinze ans à peine, elle paie presque toutes ses dépenses, même militaires : elle a réduit de 30 à 11 millions la subvention de la métropole ; elle lève sur les indigènes près de 100 millions d'impôts ; elle a pu gager des emprunts qui se montent à 300 millions ; elle s'est constitué et se constitue un outillage de premier ordre ; elle a développé un commerce de 500 millions. Comment tout cela s'est-il pu faire en quinze années ? Les hommes, sans doute, y sont pour quelque chose : des gouverneurs qui s'appellent Paul Bert ou Doumer laissent où ils passent l'empreinte de leur griffe. Mais même de tels hommes n'eussent rien pu en si peu de temps, si la nature des choses n'eût travaillé avec eux et pour eux.

Passons en Afrique, sur les côtes de l'Atlantique. Nous avons là des possessions : Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey, qui excitent à bon droit l'admiration. Elles ont établi sur les indigènes un système de gouvernement plein de modération et de bienveillance, et développé des affaires et fondé des finances telles

qu'elles n'ont rien demandé et ne demandent rien à la métropole et font elles-mêmes les frais de leur outillage, chemins de fer compris. D'où vient cela? Des hommes qu'elles ont eus à leur tête, de Ballay notamment? Incontestablement; mais aussi et surtout de la nature des choses. Depuis des années, l'intérieur africain avait accumulé dans ses forêts des réserves d'huile de palme, de caoutchouc, de gommes, etc. Nos trois colonies ont, par une sage administration, attiré à elles une partie de ces richesses, que les noirs de l'arrière-pays se sont chargés de recueillir et de transporter à la côte; et elles ont ainsi, en dix ou douze années, créé une prospérité qui, sans cet ensemble de circonstances, se serait fait attendre un demi-siècle.

Indo-Chine et Côte occidentale sont deux possessions qui nous rapportent également profit et honneur. Mais entre les deux, il y a une différence capitale. La prospérité de l'Indo-Chine repose sur des bases solides et éternelles. Elle peut traverser des crises et subir des arrêts; mais, à moins de cataclysmes, tant que le soleil versera la chaleur, que la mer baignera les côtes et que les fleuves, par leurs eaux bienfaisantes, à la fois distribueront la fertilité et véhiculeront les produits, l'habitant continuera son travail séculaire, avec seulement plus de bénéfices et de confort pour lui, plus de revenus et de richesse pour nous. En Indo-Chine, la prospérité est née de l'accord durable de la nature et des hommes. En Afrique, au contraire, l'homme exploite la nature. La nature a accumulé ses produits et l'homme les lui dérobe sans effort. Mais le jour où les réserves des années écoulées s'épuiseront, l'homme devra substituer au fruit spontané de la terre le produit de son travail, et les colonies d'Afrique deviendront soumises aux conditions normales, à celles dont la réunion a fait le succès de l'Indo-Chine : un sol fertile ou fertilisable, une population suffisante pour le cultiver, des voies de communication pour transporter les produits. Partout, le succès durable est à ce prix.

Madagascar, à son tour, confirme notre thèse. Elle a à sa tête un des hommes les plus éminents dont la politique coloniale en France ait pu s'ennorgueillir. Le général Gallieni réunit au plus haut degré les plus précieuses qualités : la volonté, l'expérience, la sagacité, l'autorité, le prestige, l'adresse. Il a auprès de lui des collaborateurs dignes du chef qui leur a infusé son zèle in-

lassable. Il a su appliquer la politique la plus clairvoyante et la plus habile. Il a donné à la métropole des preuves tangibles de l'utilité des colonies, par exemple en ouvrant Madagascar aux marchandises françaises et le fermant aux étrangères. Ce n'est pas que j'approuve sans réserves cette orientation économique. Mais la science et la politique n'ont ni les mêmes ambitions, ni les mêmes scrupules. Le général Gallieni, protectionniste, a, par la protection, conquis parmi les industriels des partisans à la politique coloniale ; économiste libéral, je ne saurais l'en blâmer. Comme M. Doumer en Indo-Chine, le général Gallieni a fondé l'exploitation et l'enrichissement de la colonie sur l'outillage économique ; dans ce but, il a demandé au Parlement l'autorisation de contracter un emprunt considérable (et toutefois sans doute insuffisant) et il l'a obtenue. Et voici que cette colonie, vieille seulement de sept années, a des ports, des routes, et bientôt un chemin de fer et, par sa prodigieuse activité, frappe d'admiration ceux qui la revoient au bout de quelques années. Que doivent penser nos vieilles colonies, à qui pendant si longtemps on a marchandé même les dépenses d'entretien ?

Ainsi rien n'a manqué à Madagascar de ce que l'on regarde ordinairement comme des facteurs nécessaires et suffisants de progrès : ni l'intelligence et le zèle des administrateurs, ni la sollicitude du gouvernement, ni l'argent. Et cependant Madagascar jusqu'ici ne *paie* pas ; et la métropole, qui lui vote, au minimum, une subvention annuelle de 25 millions, ne peut prévoir quand elle sera affranchie du lourd sacrifice qu'elle s'impose.

D'où vient cela ? De ce que l'opinion commune s'est trompée sur les conditions qui font les colonies prospères : le zèle, la sollicitude, l'argent sont, pour conduire une colonie au succès, des facteurs utiles, et probablement nécessaires ; ils ne sont pas suffisants. Et Madagascar n'a pas encore réussi, parce qu'elle ne possède pas encore à un degré suffisant ces trois autres facteurs de prospérité, indépendants des hommes, dont je parlais plus haut : population, sol fertile, moyens de transport.

Madagascar a fort peu d'habitants. Au début, quand on voulut nous persuader de nous en emparer, on lui attribuait une population de 8 millions d'habitants ; la conquête achevée, les

faits se sont chargés de réduire les évaluations successivement à 6 millions, puis à 5, puis enfin à 2 millions et demi d'habitants, ce qui est provisoirement le chiffre exact : pour un pays plus grand que la France, c'est une population insignifiante.

Madagascar est très inégalement fertile. Certaines parties sont d'une richesse incontestable. Mais en maint endroit, le sol est pauvre. De ce fait, les analyses publiées par MM. Müntz et Rousseau semblent fournir la preuve et l'explication. Et il n'apparaît pas, d'autre part, que les forêts, longtemps impénétrées, renferment de ces réserves abondantes de produits précieux pour l'industrie, dont la côte d'Afrique s'est fait une prospérité, à tout le moins temporaire.

Enfin, Madagascar a, dans l'intérieur, très peu de moyens de communications faciles. Dans la partie basse, des rivières navigables seulement sur un faible parcours ; dans les parties hautes, des montagnes d'un relief énorme, avec des pentes abruptes. Si bien qu'il aura fallu, en fait de transports, y édifier le système de toutes pièces : d'abord routes et voies ferrées et, plus tard, chemins secondaires pour alimenter le réseau central.

Si l'on avait plus tôt connu cette indigence provisoire de Madagascar, si l'on avait su ce que Madagascar est réellement, c'est-à-dire un pays dont l'avenir est beau, mais le présent médiocre, on en aurait sans doute profondément modifié les méthodes premières d'administration et d'exploitation. On l'a traitée comme un pays actuellement riche, à qui l'on peut sans risque appliquer les méthodes coûteuses, sûr de rentrer avant peu dans son argent. On a fait vite et grand. Au contraire, ce qu'on sait aujourd'hui enseigne qu'il aurait fallu temporiser : maintenir le protectorat, malgré ses inconvénients, pacifier lentement et à peu de frais les régions les premières occupées ; y vivre, tant bien que mal, sur le budget local ; y pratiquer l'administration du père de famille qui, loin d'entamer le capital, ne dépense même pas tout son revenu ; et, en attendant, apprendre à connaître le pays et apprendre aux indigènes à nous connaître ; étudier les populations pour découvrir le régime qui leur convient, étudier le pays pour en savoir toutes les ressources et y dégager les manières les plus fructueuses et les plus économiques d'en tirer parti. Peu à peu, nous aurions ainsi conquis des sympathies, rassemblé des notions sérieuses, ren-

seigné la métropole sur la valeur vraie de sa possession, fourni aux capitalistes et aux colons des informations exactes, également éloignées de l'optimisme et du dénigrement, et, par là même, découragé les lanceurs d'affaires douteuses, pour concentrer les capitaux sur les seules affaires viables, lesquelles ne manquent jamais dans un pays si vaste.

Cela nous eût pris une quinzaine ou une vingtaine d'années. Pendant ce temps, Madagascar eût paru être un peu négligée. Mais la politique coloniale n'y eût rien perdu. L'Indo-Chine, plus ancienne et mieux dotée, aurait été seule en vedette sur l'affiche coloniale; les capitaux et les hommes, au lieu de se diviser en un double courant vers l'Indo-Chine et Madagascar, se seraient tous portés vers la seule Indo-Chine, qui en aurait reçu une impulsion irrésistible; les affaires coloniales y auraient gagné un bon renom; et, le jour où Madagascar, enfin sortie des limbes et dégagée de son obscurité, aurait été prête à recevoir l'effort des colons, elle aurait pu leur offrir. avec un inventaire complet de ses ressources, la collaboration d'une population indigène que notre domination bienveillante aurait déjà faite à la fois nombreuse et disposée à soumettre son travail à nos directions, et enfin le secours d'un outillage à loisir adapté aux circonstances du pays et développé dans les seules régions favorables. Que d'économies d'argent d'Etat, de capitaux privés, d'efforts individuels et, quoiqu'on en puisse penser, de temps!

Mais on ne savait pas. On agissait pour le mieux. On faisait, après tout, comme les Belges, qui, délivrés par leur neutralité de tout souci de politique extérieure et ne possédant, d'ailleurs, qu'une seule colonie, y ont, d'un coup et tout de suite, développé un effort prodigieux, à tout hasard, et que le hasard a bien servis, puisqu'il s'est trouvé que ce pays est riche, peuplé, et percé du plus bel ensemble de voies navigables que, sauf le bassin de l'Amazone, aucun pays ait jamais possédé.

Au lieu des Belges, ce sont les Hollandais qu'il eût fallu copier. Les Hollandais ayant, comme nous, un vaste domaine, n'en ont exploité que progressivement les parties accessibles, au risque même d'en laisser échapper certaines autres : Bornéo, la nouvelle Guinée, etc. Grâce à cette lenteur prudente, ils ont retiré des seules parties exploitées des profits, excessifs peut-

être, mais qui ont rendu la politique coloniale à jamais populaire dans leur pays. Si nous eussions adopté, comme eux, cette politique de sage discernement, comme eux nous aurions enregistré dans nos meilleures possessions de ces résultats financiers qui eussent été une puissante réclame en faveur de toutes et les eussent gardées de cette impopularité que risque d'engendrer l'excès des charges métropolitaines.

Cependant, prenons bien garde que toutes ces comparaisons d'un peuple à un autre, d'une situation à une autre, pèchent toujours par quelque endroit. Ce n'est pas, en fait, notre administration coloniale qui grève le budget, c'est — si l'on y regarde de près — la menace de guerre. De guerre aux colonies et à cause des colonies, soit. Mais, si de cette remarque on veut faire une objection, ce n'est plus une question d'administration qu'on soulève, c'est une question de politique coloniale. Et la question de savoir si la France doit avoir une politique coloniale est jugée désormais. Ou pas de colonies, et alors c'est le déclin ; c'est la France au troisième rang des nations, à peine au-dessus de l'Espagne, à côté de l'Italie ; ou ce sont les colonies, et alors c'est la guerre possible. Et cette guerre, entrevue seulement, fausse tous nos calculs.

Madagascar nous coûte 25 à 30 millions : pourquoi ? A cause de ses nécessités et de ses entreprises locales ? Ce n'est pas entièrement exact ; bien plutôt à cause de la politique générale de la France. Le général Gallieni y entretient des forces qui dépassent de beaucoup ce qui est nécessaire pour assurer la pacification ou maintenir l'ordre. Cela est évident. Mais c'est que, depuis Fashoda et la guerre hispano-américaine, l'idée d'une guerre coloniale hante les esprits et que la France veut être prête à parer à toutes les éventualités. Soulagez l'esprit du général Gallieni de cette inquiétude et il allège son budget de quelque 10 millions.

Il n'y a pas, d'ailleurs, que la guerre entrevue qui motive ces effectifs et ces dépenses militaires. N'avons-nous pas aussi, en Afrique, par exemple, à redouter l'empiètement sournois de nos concurrents européens ? On le prétend, et l'histoire est là pour prouver qu'on n'a pas tort. Néanmoins, depuis les traités de 1890 et de 1898, nos droits territoriaux sont clairement énoncés.

Et l'on peut penser que nous pourrions nous contenter de moins de monde pour les faire valoir, puisqu'il s'agit désormais non plus de défendre des territoires, que nulle puissance n'a le droit, après ces traités, de convoiter, mais simplement de prouver que nous les gardons.

En admettant que l'Anglais et l'Allemand soient moins à craindre qu'auparavant (ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas à craindre du tout) ne trouvons-nous pas devant nous, plus dangereux et plus envahissants chaque jour, particulièrement dans le Centre africain, le Turc, le Senoussi, l'Arabe marchand d'esclaves, le Touareg pourchassé et les tribus errantes en quête de terres? Et si nous laissons d'aussi vastes territoires insuffisamment gardés, n'avons-nous pas à craindre que le marchand d'esclaves ne les dépeuple, que le Senoussi ne les fanatise, que le Touareg ne les occupe, etc. ; et, dans ces cas, l'utilité économique n'en sera-t-elle pas détruite ou une conquête nouvelle ne s'imposera-t-elle pas, plus coûteuse que n'eût été l'occupation permanente?

Tout cela est, dans les grandes lignes, exact et personne n'y contredirait, s'il n'y avait la question d'argent. Ces territoires du Centre Africain coûtent sans rien rapporter. Et l'on doit prévoir qu'ils ne rapporteront rien avant un très long terme : cinquante ou cent ans. Allons-nous pendant cinquante ou cent ans, y engloutir des millions? La France, le voulût-elle, ne le pourrait pas. L'armée, la marine, les colonies sont, toutes trois ensemble, un lourd fardeau pour la nation. Si on l'aggrave, on peut prévoir que le contribuable se lassera ; on peut redouter que le budget ne fléchisse sous le faix.

Que faire donc? Provisoirement une politique de compromis. Ces compromis, toutes les nations les connaissent. Aux Indes anglaises, la *forward policy* et la *backward policy*, la politique de conquête et la politique d'attente, depuis quarante ans triomphent alternativement. On avance, puis on se recueille; on repart, puis on s'arrête ; et le progrès n'est, après tout, qu'une succession de marches, d'arrêts, quelquefois même de reculs. La sagesse, pour nous Français, est de ménager l'avenir sans écraser le présent. Notre tâche coloniale est immense et variée. Voici, à notre avis, comment on pourrait la mener à bien.

Il faut d'abord, pendant un certain nombre d'années, arrêter le budget des colonies au chiffre actuel. 120 millions de francs ne sont pas trop pour un empire pareil. On ne le trouve excessif que parce qu'on l'a vu grossir d'année en année. Personne ne penserait que c'est trop, si l'on pouvait croire que ce fût tout. Disons donc que, pendant dix années, le budget métropolitain des colonies ne dépassera pas 120 millions. Si l'on s'y tient effectivement pendant dix ans, on aura fait preuve de beaucoup de sagesse et de fermeté.

Cela ne veut pas dire que les dépenses des colonies ne s'accroîtront pas durant ces dix années. On ne peut nourrir un pareil espoir, quand on a vu le budget en moins de douze ans passer de 50 millions à 116. Les dépenses coloniales croîtront. Mais si elles croissent, si fatalement elles doivent croître, et que cependant le budget métropolitain demeure fixé à 120 millions, c'est qu'on aura pris par ailleurs de certaines mesures. Quelles sont-elles ?

D'abord ne pas nous établir dans tous les territoires à nous dévolus par les traités mais jusqu'ici inoccupés : Wadaï, Kanem, Tibesti. Les traités nous les assurent et il ne semble pas que personne nous les dispute. Si cette éventualité se produisait, on aviserait : la diplomatie et ses négociations nous fourniraient sans doute des moyens d'y parer, pendant longtemps suffisants.

Sur les territoires encore improductifs et déjà soumis à notre occupation actuelle, tâcher de développer une administration rudimentaire qui, dans un temps plus ou moins long, nous permettrait de faire, pour la plus grande partie, vivre nos troupes sur le pays. Le colonel Toutée, dans un mémoire demeuré célèbre, a démontré le vice fondamental de notre méthode d'entretien des troupes coloniales. Et le colonel Péroz et le capitaine Molle ont affirmé que, même dans ces territoires peu favorisés qui avoisinent le Tchad, ils pourraient alimenter leurs troupes en produits de la région ; mais cette assertion rencontre des contradicteurs.

A l'égard des colonies et possessions productives et soumises à une administration régulière, diminuer, dès maintenant, et, plus tard, par réductions successives, arriver à supprimer, la subvention que la Métropole leur verse annuellement. Sauf quelques-unes qui sont absolument pauvres ou appauvries, les

colonies et possessions devraient parvenir toutes à payer leurs dépenses, même de souveraineté. Que ces dépenses de souveraineté aient longtemps été à la charge de la Métropole, c'est un fait ; mais qu'elles doivent toujours être à sa charge, ce n'est qu'une théorie, inventée jadis sous Louis-Philippe, et, plus tard, reprise par Burdeau, pour prévenir de nouvelles et dangereuses discussions sur l'utilité de la politique coloniale ; elle a été, à ces époques, bienfaisante, et elle reste encore ingénieuse ; mais elle n'est pas d'une vérité éternelle. Expédient, elle doit disparaître avec les conditions qui l'avaient motivée. La Métropole moins riche exige que les colonies se chargent de toutes leurs dépenses, et les colonies ne peuvent qu'y gagner. Leur liberté de mouvements est à ce prix. Naturellement ce ne sera pas l'œuvre d'un jour ; ce sera l'œuvre de plusieurs années, œuvre de réalisation certaine, si le gouvernement et le Parlement et l'administration y veulent tenir la main.

Enfin, la politique générale du pays doit, elle aussi, être menée de façon à permettre la réduction des effectifs et des dépenses militaires dans nos colonies. Des négociations, engagées opportunément avec l'Angleterre, qui n'est pas une puissance intransigeante, doivent pouvoir résoudre la plupart des difficultés pendantes, nous rendre quelque sécurité et éloigner les menaces de guerre. Si l'horizon devenait moins sombre, on pourrait alléger le budget militaire de nos colonies, tout de suite de quelques millions, et, d'ici à quelques années, d'un nombre respectable de millions. Cela donnerait un peu d'élasticité à nos finances locales, et d'aisance à la politique coloniale. Avec partie de ces économies, on pourrait doter un chapitre jusqu'ici bien maigre : celui de l'étude et de la mise en valeur des territoires neufs, dont il nous reste à parler.

Il n'y a pas longtemps encore, notre politique coloniale présentait une curieuse anomalie : pour conquérir des colonies, nous n'épargnions rien, ni risques ni dépenses ; les colonies une fois conquises, nous les tenions volontiers en oubli ; nous leur refusions notre attention ; nous leur marchandions les crédits. C'est l'époque où le chapitre des Travaux publics, par exemple, dépensait pour le personnel plus que pour les travaux eux-mêmes. Aujourd'hui, nous sommes guéris de cette erreur,

Nous avons, depuis quelques années, largement développé l'outillage de nos colonies ; nous leur avons donné des ports, des chemins de fer, des routes, et fait de la Tunisie, de l'Indo-Chine, de la Côte Occidentale d'Afrique, pour ne parler que de celles-là, des colonies que nos rivaux admirent et étudient.

Mais l'argent ne suffit pas pour assurer le succès des colonies les mieux douées ; il y faut joindre la méthode. Avant d'outiller les colonies, d'y attirer les colons, il serait sage de chercher à se rendre compte de ce qu'elles valent, des ressources qu'elles offrent, et de ce que l'on peut, à bon droit, y tenter. En un mot, il conviendrait, dès le début, d'y conduire une enquête et d'y instituer des essais méthodiques. C'est ce que notre administration n'a jusqu'ici pas su faire. Et c'est pour être en mesure de le faire que nous avons, plus haut, réclamé un léger prélèvement sur les crédits militaires. Nulle mesure n'est plus urgente ; nulle ne serait plus féconde en résultats.

Allez en Indo-Chine : la nature, nous l'avons dit, avait fait beaucoup pour elle, et des hommes de mérite y ont complété ce que la nature avait commencé. Elle a attiré, à juste titre, l'attention du gouvernement des colonies ; c'est de toutes nos récentes possessions celle qui est la plus avancée sur la bonne voie. Et, toutefois, elle présente cette circonstance singulière qu'on ne sait encore exactement d'elle : ni le chiffre de la population, ni la richesse du sous-sol, ni la constitution et les ressources du sol. Chose incroyable, au bout de dix-sept années que nous la possédons, un colon qui, débarquant dans le pays, s'enquerrait auprès de ses devanciers du genre d'entreprises agricoles ou industrielles qu'il peut tenter avec chance de succès, recevrait des réponses variées, contradictoires et finalement négatives. C'est qu'il n'y a été, jusqu'à ces derniers temps, ni fait d'enquête, ni institué d'essais par des personnes compétentes et désintéressées.

L'enquête est le premier pas sur le chemin de la connaissance, et un pas indispensable ; et comme ce chemin est long et ardu, il importe d'y entrer de bonne heure. C'est là, toutefois, une opinion qui n'est pas acceptée unanimement. Plus d'un estime que c'est beaucoup d'argent dépensé en pure perte, argent si précieux et qu'on pourrait si utilement employer à un meilleur usage. Mais, à notre tour, nous prétendons que c'est là aussi une opinion inacceptable. Opinion toutefois ancienne et

qui a duré. C'était l'opinion de cette école de gens qu'on a qualifiée école du « débrouillez-vous », école qui marche à l'aventure et compte sur le hasard. Nous le disons hautement, nous sommes d'une autre école ; nous sommes avec ceux qui entendent mettre toutes les chances de leur côté et prendre pour réussir toutes les précautions : reconnaître le terrain, interroger ceux qui s'y sont aventurés d'abord, faire appel à leur expérience, persuadé que nous sommes qu'en matière coloniale surtout, le succès ne peut être assuré que par la science et la méthode.

Une administration coloniale qui aurait eu conscience de son rôle aurait, depuis longtemps, procédé à l'inventaire méthodique de nos possessions. Elle en aurait étudié non seulement la configuration et les formes extérieures, mais la distribution géologique, les ressources en mines, carrières, etc., la nature et la composition du sol ; puis l'hydrographie et le régime des eaux ; puis, la météorologie proprement dite et l'hygiène ; elle aurait ensuite procédé à un recensement de la population, d'abord sommaire et par grandes masses, plus tard plus détaillé et plus minutieux; enfin, elle aurait abordé les problèmes ethnographique, religieux et linguistique. Et, au bout d'une vingtaine d'années de ce travail patient et sans gloire, mais d'une utilité si évidente, elle aurait pu fournir aux colons : planteurs, industriels, commerçants, et aux agents de l'État : fonctionnaires politiques, magistrats, officiers, des informations nombreuses et sûres, qui leurs eussent évité beaucoup d'erreurs, causes de beaucoup d'échecs. Il n'est pas un homme ayant habité les colonies qui contestera cette assertion.

Une enquête de ce genre, conduite par des hommes autorisés, aurait pu coûter pour l'Indo-Chine, par exemple, au maximum 400.000 francs par an ; pendant vingt années, c'est un total de 8 millions : elle aurait, dans le même temps, rapporté cette somme dix fois, en évitant à l'administration et aux particuliers les erreurs les plus coûteuses. Je n'en veux donner qu'une preuve.

Il a été employé, au Tonkin et en Annam, en recherches et en travaux de mines, au bas mot 25 millions de francs. On a enfoui notamment 10 à 12 millions dans un périmètre bien connu, où le charbon ne faisait qu'affleurer, sans profondeur.

Si l'on avait constitué cette mission scientifique, que M. Paul Bert voulait constituer dès 1886, avec des hommes tels que M. Grandœury, alors directeur de l'Ecole des mineurs de Saint-Étienne, aujourd'hui membre de l'Institut, et que le regretté M. Chaper, qui fut en son temps l'un des premiers manieurs de sonde, cette mission, que seule arrêta la mort de M. Paul Bert, nous eût appris quinze ans plus tôt ce que M. Leclère, dans ses beaux travaux sur la Chine et sur le Tonkin, nous apprend aujourd'hui de la constitution géologique de ces pays, des formes que les poches y peuvent prendre, des directions que les filons y peuvent suivre, etc., etc. ; et ces indications eussent mis en garde les capitaux et sauvé une bonne dizaine de millions dépensés, depuis lors, en pure perte. Mais, après M. Paul Bert, on n'a rien fait ; on a même affecté de ne rien faire et nous sommes, quinze ans après lui, aussi ignorants et nos capitaux presque aussi exposés.

M. Doumer qui a, sur plus d'un point, repris les idées de M. Paul Bert, vient de provoquer la constitution d'une mission scientifique, chargée, sous les auspices de l'Académie des Sciences, de faire enfin cette enquête et de dresser cet inventaire. Nous n'avons pas encore de détails sur la composition de cette mission et sur ses plans d'investigations. Nous savons seulement que le nombre de ses membres est fixé à huit et que la durée de ses travaux est indéfinie. Cela est bon ; le temps est un élément indispensable.

Un autre élément, à notre avis non moins indispensable, serait, à la tête de cette mission, la présence de quelque grand savant, de science encyclopédique et de renom universel ; je dirais M. Berthelot, si l'illustre savant n'avait dépassé l'âge de ces sortes d'entreprises. Sans doute, le concours d'un pareil homme devrait être acheté chèrement, et ces personnes auxquelles nous faisions allusion plus haut, qui estiment de si peu d'importance l'intervention de la science et de la méthode, trouveront que c'est là encore de l'argent gaspillé. Jamais, au contraire, sacrifice d'argent ne trouverait si vite sa récompense. Ce savant aurait autorité pour choisir ses collaborateurs parmi les plus intelligents et les plus consciencieux (il ne faudrait pas qu'on se contentât trop facilement de compétences subalternes) ; il pourrait, de la Métropole même, orienter

leurs premières recherches, celles qui tout de suite fournissent des directions; puis, quand les investigations premières en seraient arrivées à ce point où il faut conclure à une orientation certaine des travaux et en dresser le plan définitif, il viendrait, sur place, discuter les hypothèses de ses élèves. Sa présence, ne fût-elle que de quelques mois, donnerait un tel prestige aux recherches ainsi conduites et apporterait une telle valeur à leurs conclusions que les capitaux, ces sceptiques, n'y pourraient sans doute pas demeurer indifférents. Sur des bases d'une solidité très vraisemblable, ils consentiraient à édifier des entreprises d'avance réputées viables. Ce serait, pour la colonie, un apport d'argent et d'intelligence, une création de travail et probablement de profits. Elle y gagnerait à la fois un bon renom dans le monde des affaires et de l'argent sur le terrain des impôts et des redevances. Malgré les critiques que l'on a formulées contre l'appui par nous si souvent donné à ces projets d'inventaire, nous osons répéter qu'ils peuvent compter parmi les plus nécessaires et les plus fructueux dans lesquels une colonie puisse se lancer.

Après les inventaires, les essais. Essais, comme les inventaires, méthodiques et scientifiques, toutefois, conçus et conduits dans un esprit pratique, et j'ajoute avec foi, non pas pour donner quelque vaine satisfaction à l'opinion ou pour ajouter quelque paragraphe à un plan d'apparat, mais pour créer de l'utilité et pour dégager des vérités applicables et profitables. Il y a, dans cet ordre d'idées, pour une colonie, deux devoirs correspondant à deux périodes distinctes de la colonisation.

Dans une première période, tout essayer, ce qui paraît avoir presque toutes les chances et ce qui paraît n'en avoir presque aucune ; dans une seconde période, restreindre les essais seulement à ce qui a réuni le maximum de probabilités heureuses. C'est ainsi qu'on aura étudié d'abord, en Indo-Chine, le riz et ses variétés, le thé, le café, l'arbre à laque, les bois de diverses essences, les écorces pour le papier ou le tannin, le manioc, pour la fécule et le tapioca, la soie, le coton, etc. ; en Afrique, le café, le cacao, le coton, les variétés de l'arachide, la kola, les bananes, les gommes, les arbres et lianes à caoutchouc, les palmiers à huile, etc.

Les premières expériences auront été des expériences, en

quelque sorte, de laboratoire ou de serres, entreprises sur une petite échelle, sans devis et sans souci des dépenses ni des recettes, instituées uniquement dans le but de dégager, sans regarder au prix, toute vérité, applicable ou non, profitable ou non. Plus tard, parmi les diverses expériences instituées, on en poursuivra seulement deux ou trois, sur la soie, par exemple au Tonkin, sur le coton en Afrique, etc.

Mais, cette fois, ce ne seront plus des expériences de serres ou de laboratoires ; ce seront des expériences d'agriculture ou d'industrie. Le coton, on le plantera sur des dizaines, sur une centaine d'hectares ; les cocons, on en fera l'élevage et le dévidage par dizaines de bassines ; et on poursuivra les essais pendant plusieurs années, avec l'enregistrement exact des conditions de culture, de météorologie, etc., le compte rigoureux des dépenses et des recettes, depuis le prix de la terre ou des installations jusqu'au coût du transport, y compris l'intérêt des capitaux et l'amortissement de l'outillage, si rudimentaire soit-il. Et on se gardera d'oublier aucun facteur, de dissimuler aucun mécompte, et de conclure avec précipitation. Ce qu'on poursuit, en effet, dans cette seconde période, ce n'est plus une vérité scientifique, pour laquelle parfois on se hâte de prendre date, sauf plus tard à modifier un peu les termes du problème et de la découverte ; c'est une vérité industrielle ou commerciale, et ce qu'on entend apporter aux capitaux, ce sont, non plus des probabilités, mais des certitudes, bases d'entreprises prochaines.

Sans doute, sur ces bases, l'industrie ne peut pas encore édifier à coup sûr. Ce sera à elle à reprendre les expériences et à les mettre au point. Il n'en est pas moins vrai que les essais premiers auront été l'origine première des progrès et des succès futurs et que l'administration aura, par ses recherches, créé des emplois aux capitaux, du travail aux indigènes, des profits à tous. Et ce ne sont pas là de simples hypothèses. Ceux que ces questions intéressent n'ont qu'à se reporter aux travaux sur les fermentations en vue de la production de l'alcool, du Dr Calmette, autrefois attaché à l'Institut Pasteur de Saïgon, aujourd'hui professeur à la faculté des sciences et directeur de l'Institut Pasteur de Lille. Les capitaux tirent chaque année des centaines de mille francs de bénéfices de recherches qu'au début

il avait conduites sur le pied le plus modeste dans son laboratoire de Saïgon et qui aujourd'hui profitent au monde entier.

A la suite de ces inventaires et de ces essais, les capitaux savent enfin ce qu'il leur est actuellement possible et ce qu'il leur est provisoirement interdit d'entreprendre. Ils ont dégagé plus d'inconues et courent moins de risques. Les entreprises se multiplient, et, du même coup, avec le placement pour les capitaux voici que s'offrent les emplois pour les enfants de la démocratie. Et ce succès nouveau est du plus haut intérêt pour le succès même de la politique coloniale.

Dans la politique d'un pays, aucun problème ne peut être envisagé isolément. La politique coloniale se relie étroitement à la politique générale. Cette politique coloniale, un homme d'Etat, de ferme vouloir et d'autorité peut bien, avant que le pays entier s'y associe, l'aborder et l'essayer avec le concours d'une petite troupe de pionniers confiants ; mais elle ne peut durer et finalement être inscrite dans le plan de la politique permanente du pays que si les concours lui arrivent chaque année plus nombreux et l'imposent à la masse des citoyens. Notamment, dans une société démocratique, la politique coloniale ne peut durer et réussir que si la démocratie l'adopte ; et la démocratie ne l'adoptera que si, finalement, elle y trouve son compte.

Or, pendant les années qui viennent de s'écouler, la démocratie française s'est déjà demandé si elle peut trouver son compte à la politique coloniale de la Troisième République. La Troisième République n'a, pour ainsi dire, pas de *colonies* ; elle n'a guère que des *possessions*. Ces possessions, situées pour la plupart au voisinage des Tropiques, et peuplées d'une population indigène qui en occupe les meilleures portions, n'offrent pas un champ à une abondante émigration de travailleurs pauvres. Ni le climat, ni la concurrence des indigènes n'y rendent facile le succès de colons qui n'ont pas de capitaux. Le rôle du colon, sous ces latitudes, n'est pas de travailler de ses bras, pas plus que son ambition ne peut être, en présence d'une main-d'œuvre à bas prix, de vivre de son travail manuel. L'Européen ne peut guère, sauf exception, qu'aspirer à diriger le travail de l'indigène ; cette circonstance exclut de nos possessions le colon sans

argent. Et une pareille constatation est bien faite pour déplaire à la démocratie.

Si les choses sont telles que nous venons de le montrer, il semble que la démocratie puisse, avec quelque légitimité, élever contre la politique coloniale une double objection. Elle pourrait incriminer une politique qui repose toute entière sur le travail et peut-être même — cela serait à craindre — sur l'exploitation des indigènes (voilà un premier grief) et qui repousse — second grief — l'immense majorité des fils de la démocratie, lesquels vivent à l'ordinaire de leur travail. Mais cette double objection, qui paraît fondée au premier aspect de la politique coloniale de la Troisième République, tombe d'elle-même quand on connaît mieux le mécanisme de cette politique. On s'aperçoit alors qu'elle a été motivée par une vue superficielle des choses. Voici les faits exacts et les justes conséquences qu'il est permis d'en déduire.

L'Européen, ne pouvant aux colonies travailler de ses bras, doit chercher à utiliser dans ses entreprises la main-d'œuvre indigène. Au bout de peu de temps, il s'aperçoit que cette main-d'œuvre, qui lui est indispensable, n'est pas si docile ni si disposée à se laisser exploiter qu'on se plaisait à le dire. Si on prétend l'exploiter, elle n'a pas besoin, pour se défendre, de lois ouvrières comme en Europe : elle fait grève et trouve appui auprès de l'administration européenne elle-même. Et cette administration l'appuie parce qu'elle sait bien que l'entente cordiale avec les indigènes est la condition du succès en politique comme en affaires. Et cela est si assuré qu'en Afrique, comme en Asie, une politique d'entente cordiale avec l'indigène est devenue le *credo* de notre administration, comme l'association avec l'indigène, sous des formes variées, est devenue un des modes habituels, on pourrait dire nécessaires, des entreprises européennes. L'Européen, fonctionnaire ou colon, sait désormais qu'il a intérêt à être juste et bon envers la population. Il en résulte que cette première objection de la démocratie, inquiète dans ses justes scrupule d'humanité, tombe d'elle-même.

Reste la seconde objection : elle ne tient pas davantage. Assurément, il n'y a place aujourd'hui dans nos possessions — et ce serait coupable de ne pas le dire très haut — que pour des colons munis de capitaux. Mais tout aussi assurément, ces pos-

sessions reçoivent, dès la période présente, une émigration qui ne se compose certes pas de gens riches. A très peu d'exceptions près, ces émigrants sortent des rangs de la démocratie, fils d'instituteurs, de modestes commerçants, d'officiers, de petits fonctionnaires, etc. ; et les capitaux qu'ils ont apportés avec eux leur ont été prêtés. Les capitalistes, à qui les possessions semblaient réservées, n'ont coopéré à l'œuvre coloniale que par l'argent qu'ils leur ont fourni. C'est qu'en effet, dans aucun pays, ni en Hollande, ni en Allemagne, ni en Angleterre, les riches ne quittent la métropole et n'émigrent ; ils s'associent à la politique coloniale comme à une forme intéressante de l'activité de la nation ; ils lui fournissent les premiers fonds dont elle a besoin pour ses premiers essais ; ils contribuent ensuite à son développement en élargissant et en multipliant leurs entreprises ; mais leur intervention se borne à y mettre de l'argent, et les affaires coloniales ont presque toutes l'aspect d'une commandite, dont les capitalistes fournissent les fonds et la démocratie la direction. La démocratie y trouve et doit y trouver nécessairement l'intérêt qu'elle pouvait espérer et la politique coloniale, ainsi pratiquée, détruit la seconde objection que l'on eût été en droit de formuler contre elle.

Cette politique ainsi comprise et menée, offre des placements aux capitaux et des situations à la démocratie ; elle respecte les droits des indigènes et les scrupules de l'humanité. Si, par les mesures que nous avons indiquées au cours de cet article, elle trouve le moyen, simplement en sériant les questions, et sans rien abdiquer d'elle-même, de ménager les ressources ordinaires des budgets et de limiter les sacrifices des contribuables, elle aura toutes les chances de désarmer les oppositions dernières ; elle arrivera ainsi à prendre une place définitive dans le plan de la politique générale de la France ; et nous, coloniaux de la première heure, nous aurons la joie profonde de voir qu'après tant de vicissitudes, nous aurons contribué à apporter à notre patrie un élément de richesse et de puissance, faute duquel elle risquerait de descendre au deuxième ou troisième rang parmi les nations. Nous avons la foi que c'est la Plus Grande France qui assurera la durée, la dignité, et la grandeur de la France.

Paris. — Typ. A. DAVY, 52, rue Madame. — *Téléphone.*

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Sommaire du n° 96 (10 Juin 1902)

I. ARTICLES :

1. Le Scrutin de Liste, par M. **René Goblet.**
2. L'Industrie Sucrière en France après la Conférence de Bruxelles, par M. **A. Souchon.**
3. Canaux et Chemins de Fer dans l'État de New-York, par M. **A. Charguéraud.**
4. La Criminalité en France au xix[e] siécle (*suite et fin*), par M. **Jean Signorel.**

II. VARIÉTÉS, NOTES, VOYAGES, STATISTIQUES ET DOCUMENTS :

1° Koloman de Tisza, par M. **A.-E. Horn.**
2° Les Finances du Consulat, par M. **Raphael-Georges Lévy.**
3° La France au Japon, par M. **Georges Weulersse.**
4° Le Programme Maritime de 1902-1906, par M. **Colliard.**

III. REVUES DES PRINCIPALES QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

1° Revue du Mouvement Socialiste, par M. **J. Bourdeau.**
2° Revue des Questions Coloniales, par M. **H. Pensa.**

IV. LA VIE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE A L'ÉTRANGER :

1° Belgique, par M. **Hermann Dumont.**
2° Suisse, par M. **E. Secretan,** *membre du Conseil national suisse.*

V. LA VIE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE EN FRANCE :

1° La Politique Extérieure du Mois, par M. **Alcide Ebray.**
2° La Vie Législative et Parlementaire, par ***.
3° Chronologie Politique et Sociale, par ***.

VI. BIBLIOGRAPHIE par XXX

Sommaire du n° 97 (10 Juillet 1902).

I. ARTICLES :

1. La Santé publique, par M. **Paul Strauss,** *Sénateur.*
2. Une Loi navale. Projet de Réforme pour l'Etablissement des Programmes navals et leur Exécution, par M **P. Colliard,** *Lieutenant de vaisseau.*
3. La Justice dans l'Impot et la Progression, par M. **Georges Cahen.**
4. L'Œuvre des Bains-Douches a bon marché, par M. **E. Bausser.**
5. Les Mines de houille de l'Etat Prussien. par M. **Maurice Bellom.**

II. VARIÉTÉS, NOTES, VOYAGES, STATISTIQUES ET DOCUMENTS

1° Culture et Industrie en Egypte, par M. **Albert Métin.**
2° Les Idées Politiques de P.-L. Courier, par MM. **L. Desternes** et **G. Galland.**
3° La Loi de 1819 sur la Presse (*fin*), par M. **Othon Gœpp.**
4° Un Livre sur les Attributions des Sous-Préfets, par **Un ancien Sous-Préfet.**

III. REVUES DES PRINCIPALES QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES.

1° Revue des Questions Ouvrières et de Prévoyance, par M. **Léon de Seilhac.**
2° Revue des Questions Agricoles, par M. **D. Zolla.**

IV. LA VIE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE A L'ETRANGER.

1° Autriche, par M. le D[r] **Gustave Kolmer.**
2° Danemark, par M. **C.-E. Cola.**

V. LA VIE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE EN FRANCE.

1° La Politique Extérieure du Mois, par M. **Alcide Ebray.**
2° La Vie Législative et Parlementaire, par ** .
3° Chronologie Politique et Sociale, par ***

VI. BIBLIOGRAPHIE, par XXX.

Revue
Politique et Parlementaire

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Abonnement : Un an, 25 fr. — Étranger et Union Postale, 30 fr.

Librairie Armand Colin, éditeurs, 5, rue de Mézières

Sommaire du n° 98 (10 Août 1902)

I. ARTICLES :

1. Le Nouveau Régime des Sucres, par ***
2. La France et la plus grande France, par M. **Chailley-Bert.**
3. Le Referendum et le Droit d'Initiative en Suisse, par M. **Georges Renard.**
4. Les Assurances Ouvrières devant le Congrès de Dusseldorf, par M. **Maurice Bellom.**
5. Enfants Naturels, Dépopulation et Paternité, par M. **X. Torau-Bayle.**
6. L'Enseignement Commercial en Allemagne, par M. **Daniel Bellet.**

II. VARIÉTÉS, NOTES, VOYAGES, STATISTIQUES ET DOCUMENTS :

1° Les Finances de la Turquie, par M. **A. Raffalovich**, *Correspondant de l'Institut.*
2° Les Jésuites devant les Tribunaux Anglais, par M. **A. Esmein.**

III. REVUES DES PRINCIPALES QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES :

Revue des Questions de Transports, par M. **C. Colson.**

IV. LA VIE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE A L'ÉTRANGER :

1° Etats-Unis, par M. **W. Garner**, *Professeur à l'Université de Columbia (New-York).*
2° Grèce, par M. **Elie Zenghelis**, *Membre du Parlement Hellénique.*

V. LA VIE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE EN FRANCE :

1° La Politique Extérieure du Mois, par M. **Alcide Ebray.**
2° La Vie Législative et Parlementaire, par ***.
3° Chronologie Politique et Sociale, par ***.

VI. BIBLIOGRAPHIE, par **XXX.**

Paris. — Typ. A. DAVY, 52, rue Madame. — *Téléphone.*